



## Contrat étudiant et congé payé

Par **Takemiya**, le **14/10/2011** à **21:57**

Bonjour,

J'ai besoin d'éclaircissement car je crois que mon employeur veut me rouler.

Je travailler chez Géant casino en contrat étudiant de 12h par semaine en CDI

J'ai donné mes dates d'indisponibilités car je suis en formation 3 week end par ans sur les vendredi, samedi et dimanche (le magasin n'est pas ouvert le dimanche)

Mon employeur m'a indiqué un drôle de procédé...

Il me dit que si je passe ces absences en Congé payé, je suis obligé de prendre 1 semaine entière de congé sans que ça n'ait d'influence sur ma paie.

C'est à dire que je loupe officiellement deux jours de travail mais qu'elle doit me prendre 6 jours de CP...est-ce normal ?

Ca me paraît étrange car, comme je suis en contrat 12h, je ne cotise pas 2,5 jours par mois mais un peu moins.

Donc en plus d'avoir moins de congé payés que les salariés à plein temps, je suis contraint de consommer 6 jours de CP pour seulement 2 jours d'absence.

J'ai consulté la convention collective mais je ne trouve pas de réponse à ma question, je ne trouve pas non plus d'information sur les contrats étudiants.

Donc ma question finale est, comment mes congés payés sont censés être déduits ?

Je fais généralement 8h de travail le samedi et 4h le vendredi. Est-ce que ça correspond à 1,5 congé payé ou à 6jours de CP obligatoire comme l'indique mon employeur?

Merci d'avance à la personne qui prendra le temps de me répondre c'est important.

Par **corimaa**, le **16/10/2011** à **12:45**

Essayez de telephoner à l'inspection du travail de votre region pour leur poser la question, ce sera plus sur, car si j'ai bien compris, en prenant un vendredi et un samedi pour raison de stage alors que vous etes etudiant et donc rien d'etonnant à ça, on veut vous retirer 6 jours de cp et ça c'est etonnant...

Par **Takemiya**, le **16/10/2011** à **15:22**

Bonjour,

J'ai eu une réponse et il s'avère que c'est normal...

Malgré que je ne fasse que 12h par semaine, je cumule 2,5 jours de cp par mois.

Du coup, même si ça me prends 6cp quand je prends juste 2 jours, au final c'est proportionnel aux heures que je fais vu que je ne suis payé que les 2 jours normalement travaillé sur les 6.

Merci pour votre réponse en tout cas